

Arts plastiques et éducation musicale

Infos pratiques

- > ECTS : 1,5
- > Nombre d'heures : 21,0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : Baccalauréat ou diplôme équivalent
- > Période de l'année : Enseignement premier semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langues, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L1LP04P
- > En savoir plus : <https://ufr-phillia.parisnanterre.fr/>

Présentation

La formation favorise les situations qui permettent aux étudiants d'acquieser l'expérience artistique, esthétique et culturelle. Elle mobilise donc en premier lieu la pratique artistique qu'elle enrichit de la rencontre des œuvres, des artistes et des lieux de diffusion de la culture. Elle prend également appui sur les questions que posent l'art et sa médiation pour actualiser, nourrir et consolider les connaissances et la culture artistique des étudiants, en permettant de les relier avec d'autres domaines de leur formation. Elle couvre deux domaines artistiques majeurs et, potentiellement, les arts dans toute leur diversité, mobilise l'interdisciplinarité, investit les approches transversales que sollicite explicitement l'enseignement de l'histoire des arts, la formation EEA contribue pleinement au développement d'une culture générale riche, plurielle, ouverte.

Objectifs

Apporter aux étudiants des éléments techniques, méthodologiques et culturels indispensables à la mise

en œuvre effective des enseignements et de l'éducation artistiques dans le premier degré.

Fournir un niveau commun d'appropriation et de maîtrise progressive des champs artistiques concernés

Développer chez les étudiants une approche claire des enjeux pédagogiques et didactiques qui leur sont propres, y compris dans la perspective des parcours de master « métiers de l'enseignement, de l'éducation et la formation » (MEEF) en INSPE.

Évaluation

REGIME STANDARD session 1 : CC 100% Contrôle Continu: 2 notes au moins dont une évaluation en temps limité (50%)

REGIME DEROGATOIRE session 1: NON

SESSION 2: CT 100% 1 note, évaluation orale.

Pré-requis nécessaires

Formation artistique niveau lycée.

Compétences visées

Langages : découvrir et engager des langages au service d'une intention, d'une expression de la sensibilité

Processus : mobiliser et s'approprier des techniques, des compétences et des ressources pour expérimenter, produire, interpréter et créer

Explicitation : observer et écouter, verbaliser la pratique, Interroger les œuvres et la création artistique

Méthodes de production et de réception : structurer et mettre en œuvre des démarches, être autonome, collaborer, saisir les enjeux liés à la création et à la réception.

Bibliographie

Donnée ultérieurement.

Ressources pédagogiques

<https://www.education.gouv.fr/le-parcours-preparatoire-au-professorat-des-ecoles-une-licence-avec-parcours-preparatoire-specifique-309372>